



Service de recouvrement pour une facture

Par **dubois yves**, le **06/09/2010** à **17:08**

Bonjour,

un service de recouvrement me mais la pression pour payer une facture d un telephone et abonnement que j ai restitué apres retractation mais je n ai plus la preuve de restitution du telephone par la poste je n ai pas fait de contrat qui disait que sans reponce apres une certaine date la ligne serait resilée. le sevice de recouvrement me dit qu il on envoyer une injontion de payer au tribunal pour une somme de 450 e j aimerais savoir quel recourt j ai car il mon dit qu il me ferait une saisie sur mon compt .ont til le droit de le faire et aussi j ai proposé de payer en plusieurs fois pour ne pas avoir de probleme mais il ne veulent rien savoir pouvez vous me dire se que je doit faire.

merci d avance

yves